

# Introduction

Dominique Bureau, Alain Ayong Le Kama, Laurence Demeulenaere, DAEI (MEDAD)

Réglementations, taxe carbone, permis d'émission de CO<sub>2</sub>, différents instruments sont évoqués dans le cadre du Grenelle de l'environnement en vue de réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre conformément à l'objectif de division par quatre des émissions en 2050. Il s'agit de trouver l'instrument économique le plus efficace sur le plan environnemental et acceptable sur le plan social.

A la suite du premier tome du dossier consacré à la maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub> dans les transports (Notes de synthèse du Sesp n°166, 48 p., disponible sur [www.statistiques.equipement.gouv.fr](http://www.statistiques.equipement.gouv.fr), rubrique « Publications ») qui présentait les principaux instruments de lutte contre le changement climatique et le fonctionnement de systèmes de régulation existants, le présent tome prolonge la réflexion. Il rappelle les fondamentaux théoriques des instruments et en comparant leurs avantages et inconvénients, notamment en termes d'efficacité économique et d'efficacité environnementale. Des exemples d'application pratique sont proposés avec l'extension au cas des automobilistes et au fret du système de marché de permis d'émissions de CO<sub>2</sub>. Par ailleurs, une analyse critique du système européen de permis d'émissions de CO<sub>2</sub> mis en place depuis 2005 dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie présente un premier bilan sur le fonctionnement de ce système et propose des pistes de réforme. La réflexion menée au Royaume-Uni, par lord Eddington enrichit la discussion avec le chiffrage de différentes mesures dans le secteur des transports, en terme de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>.